

PROCESSUS D'ADMISSION A L'ECT

« L'École de Commerce de Tahiti (ECT) forme des généralistes dont l'adaptabilité est la caractéristique principale aux métiers du commerce, du management, du marketing et de la communication, de la négociation ou encore de la finance. Une formation résolument professionnalisante sur un cursus de trois ans comprenant des enseignements en mode projets, une initiation à l'entrepreneuriat, des apports d'expériences de chefs d'entreprises et douze mois de stage en milieu professionnel, à l'issue duquel sont délivrés deux titres « attaché commercial » et « responsable développement commercial » reconnus au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ainsi que le diplôme de l'École de Commerce de Tahiti (ECT) en 3^{ème} année. »

Le dossier de candidature est à remplir et nous retourner avec les documents demandés

(cf 3^{ème} page du dossier de candidature).

La sélection des candidats se fera sur concours et étude du dossier de candidature.



ect@ccism.pf



40 54 88 89



@ECT-Tahiti



www.ccism.pf

ECT

Business School
TAHITI

DATES PREVISIONNELLES DE SELECTION

Février 2023

- 17 février 2023 : date limite de dépôt des dossiers d'inscription aux épreuves d'admission
- 21 février 2023 : préparation optionnelle à l'épreuve d'entretien individuel (2 heures)
- 23 février 2023 : **épreuves écrites** et **épreuve orale** d'admission (Sur convocation)

Mars - Avril 2023

- 31 mars 2023 : date limite de dépôt des dossiers d'inscription aux épreuves d'admission
- 4 avril 2023 : préparation optionnelle à l'épreuve d'entretien individuel (2 heures)
- 6 avril 2023 : **épreuves écrites** et **épreuve orale** d'admission (Sur convocation)

Juin - Juillet 2023

- 23 juin 2023 : date limite de dépôt des dossiers d'inscription aux épreuves d'admission
- 26 juin 2023 : préparation optionnelle à l'épreuve d'entretien individuel (2 heures)
- 28 juin 2023 : **épreuves écrites** et **épreuve orale** d'admission (Sur convocation)

ZOOM SUR LES EPREUVES ECRITES ET L'EPREUVE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Objectif des épreuves écrites : Evaluer les capacités du candidat à structurer les idées, à s'adapter avec réactivité, évaluer les capacités du candidat en Anglais.

- > Culture Générale : Ecrit de 2 hs. Synthèse de documents
- > Anglais : Ecrit de 1 hr. QCM
- > Logique : Ecrit de 1 hr. QCM

Objectif de l'épreuve orale : Evaluer les capacités du candidat à structurer les idées, à s'exprimer correctement à l'oral, à s'adapter avec réactivité à des situations inattendues et à connaître ses motivations.

- > Dans un premier temps, à partir d'un sujet d'actualité remis 30 minutes avant l'épreuve, le candidat présente ses réflexions pendant 10 minutes, sans que le jury intervienne.
- > Dans un second temps, échange avec le jury afin d'élargir le débat pendant 15 minutes.
- > Ensuite pendant 10 minutes environ le candidat sera interrogé en anglais pour faire un point sur son niveau dans cette langue (l'Anglais n'est pas éliminatoire)
- > Enfin, le candidat s'exprime sur ses motivations et ses objectifs professionnels quant à la poursuite de ses études supérieures.

COÛT DE L'ECT

Tarifs ECT année scolaire : Tout paiement doit être libellé à l'ordre de la CCISM

- Frais de traitement de dossier de candidature : 5000 xpf
- Frais de cotisation au régime social CPS : 6 000 xpf (concerne que les étudiants ayant 21 ans et moins de 27 ans dans le courant de l'année scolaire).
- Frais d'inscription en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année : 30 000 xpf
- Frais de scolarité 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année : 560 000 xpf

Attention : le stage expatriation est à la charge de l'étudiant.

Les bourses : Possibilité de bourse en fonction des revenus (Territoire / Etat)
Exonération des frais de traitement de dossier pour les étudiants boursiers

